

Fiche d'information

Les principales réserves héréditaires

Qui héritera, après votre décès, et de combien? Tout dépend des personnes que vous laisserez derrière vous. Si vous n'avez pas rédigé de disposition testamentaire (testament ou pacte successoral), les parts successorales légales s'appliquent. Vous pouvez, en revanche, placer des héritiers individuels à la réserve héréditaire et attribuer la quotité disponible à quelqu'un d'autre.

Attention

La marge de manœuvre s'est assouplie avec l'entrée en vigueur de la révision du droit successoral le 1er janvier 2023 et depuis, chaque particulier peut disposer librement d'au moins la moitié de son droit de succession.

Les personnes qui héritent	Parts successorales légales	Réserves héréditaires	Quotité disponible
Les conjoints et les descendants	1/2 chacun	conjoints 1/4 descendants 3/8	3/8
Seulement les conjoints	1/1	1/2	1/2
Seulement les descendants	1/1	3/4	1/4
Les conjoints et les deux parents	conjoints 3/4 parents 1/4	conjoints 3/8 parents 1/8	1/2
Conjoints ainsi que frères et sœurs	conjoints 3/4 frères et sœurs 1/4	conjoints 3/8 frères et sœurs –	5/8
Les deux parents	1/1	1/2	1/2
Un seul parent ainsi que les frères et sœurs	un seul parent 1/2 frères et sœurs 1/2	un seul parent 1/4 frères et sœurs –	3/4

Beobachter
EDITION

Une licence de publication en ligne a été octroyée à Raiffeisen pour le contenu de ce guide. © 2024 Beobachter-Edition, Zürich